

## **Communiqué suite aux nuisances sonores nocturnes liées aux travaux du port**

La SEMOP Port-La Nouvelle tient à présenter ses excuses les plus sincères à l'ensemble des riverains pour les désagréments causés par les travaux effectués dans la nuit du 18 au 19 septembre. Nous sommes conscients que ces nuisances sonores ont fortement perturbé votre tranquillité et votre sommeil, et nous comprenons pleinement votre agacement. Cette situation exceptionnelle est due à un problème de coordination qui a entraîné le démarrage de cette prestation de travaux [battage de pieux] en dehors des horaires prévus. Nous tenons à vous assurer que nous avons immédiatement pris les mesures nécessaires pour que ce type d'incident ne se reproduise plus à l'avenir.

Notre priorité reste de minimiser l'impact de nos activités sur la qualité de vie des résidents locaux. À cet effet, un nouveau protocole de coordination a été mis en place afin de garantir une meilleure gestion des travaux.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Direction de la SEMOP Port-La Nouvelle